

Historique de la formation Guide-Nature®

En Belgique francophone, la formation de Guides-Nature® a été fondée en 1975 par Léon Woué, président des **Cercles des Naturalistes de Belgique** asbl (CNB). Il s'est inspiré du modèle québécois (Interprètes de la nature) et de la formation de « Natuurgidsen » déjà existante en Flandre.

La première session a débuté en septembre de la même année dans le cadre du Centre de recherche et d'éducation pour la conservation de la nature, mieux connu sous le nom de Centre Marie-Victorin, situé à Vierves-sur-Viroin (province de Namur), au cœur du Parc naturel Viroin-Hermeton (PNVH). Cette région abrite une flore et une faune exceptionnelles grâce au mésoclimat subméditerranéen dont elle bénéficie, particulièrement en Calestienne. Actuellement, le PNVH et ses environs sont inclus dans la Zone de Protection Spéciale de l'Entre-Sambre-et-Meuse (Directive CEE 79/409). De nombreux habitats sensibles (Directive CEE 92/43) y ont été sélectionnés pour faire partie du Réseau Natura 2000.

Dès le début, l'**Entente Nationale pour la Protection de la Nature** asbl a été associée à l'organisation de la formation.

Les formateurs sont issus de diverses institutions supérieures ou universitaires du pays et du Centre Marie-Victorin (associé à Gembloux Agro-Bio Tech, Université de Liège) géré par les CNB. Parmi les chercheurs de cette Université, il faut citer Messieurs † F. Delecour et † Ch. Verstraeten qui furent les premiers à apporter spontanément leur aide indispensable.

Dès 1978, vu le succès remporté par la formation organisée à Vierves depuis trois ans déjà, il nous a été demandé d'entreprendre une formation similaire dans les Hautes Fagnes et régions voisines. C'est ainsi que nous avons proposé à **Éducation-Environnement** (directeur : P. Destinay) de s'associer aux CNB pour l'organisation de cette formation. Les modules se sont d'abord donnés à la Station scientifique de l'Université de Liège (Mont-Rigi), et ensuite au Sart Tilman pour faire place à une formation d'Interprète Nature et Environnement (INeE) qui se déroule dans les locaux du Centre Régional d'Initiation à l'Environnement (CRIE) de Liège, à laquelle participe les CNB et qui permet aux candidats d'obtenir le brevet de Guide-Nature® délivré par les CNB.

En 1981, à la demande de l'**Administration communale de Woluwe-Saint-Lambert**, la formation a débuté dans la Région bruxelloise. Les sessions ont lieu à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique (Muséum).

Ensuite, la formation s'est donnée à Bon-Secours (Péruwelz) à la Maison de la Forêt (aujourd'hui, Maison du Parc naturel des Plaines de l'Escaut), à Longlier puis à Grapfontaine (Neufchâteau) à l'Observatoire Centre Ardenne des CNB et à Namur à la Maison des Associations (Mundo-N). À partir de 2020, la formation pour la région namuroise se déroule à Floriffoux au Centre de la Croix Bleue.

Ainsi, notre formation est organisée à plusieurs endroits en Fédération Wallonie-Bruxelles. Une formation similaire existe, depuis 1990, en communauté germanophone (**Haus Ternell** à Eupen). Les séances sont évidemment données en langue allemande.

Les différentes formations couvrent un programme pluridisciplinaire (écologie, botanique, zoologie,

1

 www.cercles-naturalistes.be

 +32 (0)60 39 98 78

 gn@cercles-naturalistes.be

Les Cercles des Naturalistes de Belgique, société royale, constituent une association sans but lucratif et œuvrent pour l'étude de la nature, sa conservation, la protection de l'environnement, le développement de l'écocitoyenneté et la promotion d'un tourisme intégré depuis 1957.

Numéro d'entreprise 412.040.360 - RPM Namur, division Dinant
IBAN BE47 0011 2095 9480



géologie, géomorphologie, sociologie de l'environnement...) dispensé en présentiel dans les différents lieux de formation et sont complétées par une formation en écopédagogie et en pratique professionnelle, le tout représentant environ 500 heures.

Après une évaluation certificative exigeante, la participation à des visites thématiques guidées, la réalisation d'une excursion guidée en présence d'un public et d'un observateur extérieur et la remise d'un mémoire, les candidats obtiennent le brevet de Guide-Nature®, titre déposé par les CNB et bénéficiant donc d'une protection légale.

Les rôles d'un Guide-Nature consistent non seulement à sensibiliser jeunes et adultes à la conservation de la nature et à la protection de l'environnement, mais aussi à développer le sens critique et à former des écocitoyens actifs au niveau d'une association, d'une commune, d'une région...

Jusqu'au début des années 1990, Camille Cassimans a assisté Léon Woué dans la coordination de la formation. Il a ensuite passé le relais à Bernard Clesse qui a coordonné tous les aspects de celle-ci jusqu'en 2021, depuis les inscriptions jusqu'aux évaluations finales et diplômantes.

Depuis 2021, la formule qui prévalait jusque-là fait place à une approche technique et logistique nouvelle, tout en gardant l'esprit de fond de la formation Guide-Nature, qui a toujours régi des apprentissages de qualité et en continuant d'atteindre les objectifs de l'Éducation Permanente.